CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23120** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 27/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993

Raison sociale : SAS CAZIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/02/2023

Capital : 340 000

34 RUE DES VALLIERES
18220 LES AIX-D'ANGILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES CEDEX 1993B00252

Siret : 391 981 461 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0006101

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001670009/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001670009/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 48 64 40 83 **Fax :**

Portable : 06 80 22 86 19

Responsabilité légale :
LEBRUN FLORIAN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sascazin.fr

E-mail : sascazin@sascazin.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 910 957 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	13	14/01/2025
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	6	28/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/04/2026 08:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.